

RETRAITE PAR POINTS, C'EST NON !



« Ce n'est pas une réforme des retraites, c'est un projet de société » martèlent Macron et son gouvernement. En effet, sous couvert de simplification et de justice pour tous, Macron veut faire table rase des statuts de la fonction publique et des régimes spéciaux, individualiser les pensions au détriment des solidarités, diminuer les retraites pour faire travailler plus longtemps et pousser les actifs à se tourner vers la retraite par capitalisation. Si cette réforme passe, c'est à terme la mort de la sécurité sociale et des services publics.

QUI PEUT CROIRE QUE LES PENSIONS NE BAISSERONT PAS ?

- ❖ Gel des dépenses de retraite à 14 % du PIB avec augmentation de plus d'un tiers du nombre de retraités d'ici 2050 : baisse mécanique du niveau des pensions
- ❖ Pensions calculées sur toute la carrière au lieu des 25 meilleures années (régime général) ou des 6 derniers mois (fonctionnaires). : baisse des pensions, pénalisation des précaires, notamment les femmes
- ❖ Mécanismes de solidarité (compensation chômage, maladie, maternité, handicap...) financés par l'impôt...Faciles à réduire lors du vote annuel du budget ! Femmes, encore, grandes perdantes.

QUI PEUT CROIRE QUE LA REFORME EST UNE AVANCÉE POUR LES FEMMES ?

- ❖ Nouvelles règles pensions de réversion défavorables (ouverture des droits à 62 ans au lieu de 50 à 60 ans, montant moyen de la réversion inférieure à celle perçue actuellement) : femmes particulièrement impactées.
- ❖ Politique familiale moins favorable (abandon des 8 trimestres attribués par enfant) : la majoration de 5% par enfant, dès le 1^{er} enfant pour le couple, au lieu de 10% à partir de 3 enfants pour chacun des parents ne compense pas l'abandon de la majoration pour enfants : retraites plus faibles

QUI PEUT CROIRE QUE LE SYSTÈME UNIVERSEL PAR POINTS SERA PLUS LISIBLE ET PLUS JUSTE ?

- ❖ Disparition de la retraite à taux plein garantie : moins de lisibilité
- ❖ Variation de la valeur du point d'achat et de la valeur de service du point (valeur au moment de la retraite): flou total pour calculer sa retraite
- ❖ Fusion de tous les régimes : spécificité des métiers mal prise en compte...et retraites tirées vers le bas

- ❖ **Allongement de la durée de cotisation et/ou âge pivot 64 ans (annulation décote): injuste** pour les travailleurs aux métiers pénibles.

***NON A LA RÉFORME PAR POINTS, NON A LA CASSE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE ET DU SERVICE PUBLIC
OUI A UNE RETRAITE PAR RÉPARTITION ET PAR ANNUITE, PLUS SOLIDAIRE, ET PLUS ÉGALITAIRE !***